

EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 9 avril 2015

Convocation du 30/03/2015

Présents : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Claire DANJEAN, Marie GERMAIN, Georges GOULY, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Guy MOREL, Apolline PHILIPPON, Georges PUTHET, René PUTIN, Pierre VIALAIT

Sous la présidence de Georges GOULY, maire

Démission d'un conseiller municipal :

Le maire donne lecture du courrier en date du 27/02/2015 par lequel M. Alexis Grobon fait part de sa démission de conseiller municipal pour raisons familiales. Ce courrier a été transmis à la Préfecture de l'Ain.

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente du jeudi 26 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

BUDGETS 2015

A - Budget principal-

Taxes directes locales - (délibération DEL20150409001)

VU la notification des taux d'imposition de 2015 des taxes directes locales présenté par l'administration fiscale faisant ressortir un produit attendu de 211 743 € détaillé comme suit :

Taxe d'habitation : base d'imposition 617 548 x 13.60 % = 84 959 €

Taxe foncière (bâti) : 459 007 x 8.81% = 40 667 €

Taxe foncière (non bâti) : 70 950 € x 33.68 % = 24 048 €

Cotisation Foncière des Entreprises : 344 412 € x 17.79 % = 62 069 €

Le prélèvement GIR (à reverser) annoncé est de 33 770 €.

Le conseil municipal DECIDE de maintenir les taux d'imposition communaux pour 2015.

Syndicat Sevron Solnan - contribution fiscalisée - (délibération DEL20150409002)

Dans sa réunion du 18 mars 2015, le comité syndical a fixé la cotisation due par les communes adhérentes et souhaite la fiscalisation de l'ensemble des contributions, à savoir pour Beaupont la somme de 11 288.84 €. Avis favorable.

Regroupement pédagogique Beaupont-Domsure - Répartition des charges de fonctionnement de l'année 2014- (délibération DEL20150409003)

VU la répartition des charges de fonctionnement de l'exercice 2014 du regroupement pédagogique BEAUPONT - DOMSURE établie par la commission des écoles réunie le 23/02/2015 à Beaupont, la commune de BEAUPONT reversera à la commune de Domsure la somme 23 678.92 euros.

VU la rencontre entre les maires de Beaupont, Domsure et Pirajoux en date du 3 mars 2015 concernant la nouvelle répartition à mettre en place du fait de l'augmentation des coûts de fonctionnement (nouveaux rythmes scolaires avec la mise en place des temps d'activités périscolaires, etc), la commune de Pirajoux reversera à Beaupont 4 418.73 € pour ses 7 élèves scolarisés à l'école

Amicale tennis - Suppression de la participation - (délibération DEL20150409004)

LE MAIRE RAPPELLE que par décision du 9/7/1985, le conseil municipal a décidé la gestion du court de tennis à l'amicale tennis Beaupont-Domsure.

VU la délibération du 16 octobre 1985 fixant la participation financière de l'amicale à la commune de Beaupont, propriétaire du terrain de tennis, à hauteur de 50 % des cartes encaissées au titre de l'utilisation du court ;

CONSIDERANT qu'après 30 ans d'existence, il n'y a plus lieu de continuer à percevoir cette participation ;

Le conseil municipal SUPPRIME dès l'exercice 2015 la participation de l'amicale tennis Beaupont-Domsure.

Subventions 2015 – Attributions – (délibération DEL20150409005)

Nouvelles subventions allouées :

- 60 € – Fonds solidarité logement
- 70 € – Association REPAS
- 50 € – Maison Familiale Rurale de la Dombes à Montluel (Ain)
- 40 € – Association Les PEP 01
- 100 € – COBRA 48 (Comité d'Organisation Bresse-Revermont Ain 48-CIS Marboz)

Nouveaux programmes de travaux retenus :

Extincteurs église, mise en place d'un caveau d'attente au cimetière, renouvellement des panneaux de basket à l'école, achats de terrains à « Bois Bacchus », élaboration du Plan Local d'Urbanisme, élaboration de l'agenda d'accessibilité des bâtiments communaux, achat du bâtiment et terrain ancienne agence du Crédit Agricole, petit équipement (tondeuse, ordinateur portable, vidéoprojecteur).

Vote du budget – (délibération DEL20150409008)

Le budget primitif 2015, équilibré à 531 623 € en section de fonctionnement et à 154 700 € en section d'investissement est voté à l'unanimité.

2) Budget annexe assainissement

Assainissement collectif – Redevance annuelle – Parts fixe et variable – (délibération DEL20150409006)

L'assemblée DECIDE de modifier les tarifs comme suit, à compter du 1^{er} mai 2015 :

Prime fixe : 20 euros par an

Prime variable : 0.70 euros le m³

Vote du budget – (délibération DEL20150309009)

Le budget primitif 2015, équilibré à 21 500 € en section de fonctionnement et à 74 564.91 € en section d'investissement est voté à l'unanimité.

3) Budget annexe Commerce (épicerie-logement)

Vote du budget – (délibération DEL20150409010)

Le budget primitif 2015, équilibré à 18 200 € en section de fonctionnement et à 71 630 € en section d'investissement est voté à l'unanimité

Cimetière – Concessions – (délibération DEL20150409009)

L'assemblée décide de modifier les tarifs des concessions comme suit :

Concession de terrain de 2 m² :

10 ans : 45 euros ; 30 ans : 120 euros ; 50 ans : 210 euros

La pose d'un caveau implique l'achat immédiat d'une concession de terrain.

Concession de case au colombarium : case pour une urne seulement (intérieur de case cylindrique diamètre 25cm, profondeur 25 cm). 15 ans : 300 euros

Les noms des défunts pourront être inscrits aux frais des familles sur les cases. Pas de dépôt de fleurs.

Jardin du souvenir : Dispersion des cendres : 30 euros ; Pas de dépôt de fleurs

Inscription des noms aux frais de la commune sur la flamme.

Assurances Mutuelle de l'Est – Ristourne –

Les contrats ont été renégociés. Une ristourne de 263.38 € a été consentie sur les différents contrats

Ecole – Réforme des rythmes scolaires – Temps d'Activité Périscolaire (TAP) –

Demande de modifications des horaires d'enseignement de la part du corps enseignant pour la rentrée de septembre 2015. Suite au sondage réalisé auprès des familles, il ne paraît pas opportun de modifier l'organisation actuelle des TAP.

Libération du logement à l'ancienne école des filles – (délibération DEL20150409011)

Le maire donne lecture du courrier de Mlle Mireille Bouilloux, locataire du logement au rez-de-chaussée à l'ancienne école des filles au *202 rue Principale* qui libérera le logement au 31 mai 2015 au soir.

Accessibilité des établissements recevant du public (ERP) : Elaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) – (délibération DEL20150409010)

L'assemblée émet un avis favorable pour missionner l'agence d'ingénierie de l'Ain pour la rédaction de l'Ad'AP.

Communauté de communes – Journée découverte des sentiers de randonnées sur les circuits de Beaupont et Domsure le dimanche 2 juin 2015 – René Putin et Georges Puthet

Compte-rendu de la réunion du 23/02/2015

Visite du Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Joseph par M. Marchado le vendredi 10 avril à 16 heures.

Défilé du vendredi 8 mai 2015 : 11h30 en présence des délégations de Domsure et Pirajoux.

L'ordre du jour étant clos, le maire lève la séance.